

PROTIL GALVAL - Gamme protection

GALVANISATION À FROID DES ACIERS, MÊME OXYDÉS



- **Bloque le développement de la rouille et prolonge la vie des matériaux.**
- **S'applique sur tous les métaux.**
- **Facile à appliquer, résiste aux intempéries et redonne l'aspect métallique du neuf.**
- **Résiste à de hautes températures.**
- **Disponible en vrac, en aérosol et en carton de 6 x 1 Kg.**

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

• Du produit liquide :

- Liquide, visqueux, gris alu.
- Densité à 20°C : 1,4 ± 0,1.
- Point d'éclair (vase clos) : > 21°C et < 55°C
- Extrait sec : 78 %. Pouvoir couvrant : 6 à 8 m²/kg
- Temps de séchage : hors poussière : 30 mn
manipulable : 1 h
recouvrable : de 2 h à 48 h maximum.
- Conservation en emballage d'origine : 1 an minimum.
- Craint la chaleur et l'humidité.

• Du film sec :

- Aspect gris alu métallisé.
- Dureté persoz : 180 (dureté finale).
- Bonne accroche sur zinc, aluminium, et acier.
- Résistance à la température : en continu : 250°C, en pointe : 350°C.
- Sensible à la rayure.
- Tenue au brouillard salin : > 1200 heures.
- Peinture à base de zinc et d'aluminium, pour la protection contre la corrosion des aciers.
- Résiste aux intempéries.
- Les vapeurs acides diminuent les qualités protectrices de **PROTIL GALVAL** pour les aciers.
- Faire un essai de compatibilité avant de recouvrir avec une autre peinture.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **PROTIL GALVAL** est inflammable et dangereux pour l'environnement.
- Stocker et manipuler à l'écart de toutes sources de chaleur.
- Ne pas fumer pendant la manipulation.
- Le rejet à l'égout de **PROTIL GALVAL** est interdit.
- Conditionné en aérosol le produit est classé extrêmement inflammable et nocif.

MODE D'EMPLOI :

- **Eliminer les écailles** de rouille ou de calamine, dégraisser et sécher au besoin (avec **DESOX IMIX** ou **P activé**).
- **Agiter PROTIL GALVAL** et ajouter 5 à 10% de **SOLVANT SND**.
- **Appliquer** au pinceau ou au pistolet.
- **Nettoyage** du matériel d'application avec **SOLVANT SND**.

EXEMPLES D'APPLICATIONS :

- Remise en état et protection de : chaudières, tuyauteries (même les tuyaux de vapeur), chenaux, gouttières, tôles rouillées, silos, hangars métalliques, matériels de chantier.
- Entretien de : citernes, outillages, vannes, équipement de stations d'épuration, matériel et robinetterie de piscines, stations de traitements des ordures, installations de climatisation.
- Protection : des cordons de soudure acier.